

Séance du 6 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Votants :	30

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le six juillet deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Jean-Philippe ABINAL, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Hakim GACEM, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Benjamin GOURDON, Fabienne VERNHES, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX

Absents ayant donné pouvoir : Sabine MIRAL (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Didier PIERRE (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Gulistan DINCEL (pouvoir à Christian MAZUC), Jean-Louis COSTE (pouvoir à Raymond BRALEY), Virginie SEXTO (pouvoir à Dominique BEC), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Mathieu GINESTET).

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT, Isabelle COURTIAL (arrivée à 19h06)

Absent : Amar GUENDOZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

DG/63-2023**Rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2022**

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 28 juin 2023,

CONSIDERANT qu'un rapport d'activité d'une commune est l'expression très explicite du travail annuel et conjugué des élus et des services, par domaines de compétences.

ENTENDU que si aucune disposition légale ou réglementaire ne l'oblige ni à élaborer, ni à présenter ce document de référence, bilan synthétique et transversal des actions et du fonctionnement de la commune, c'est la volonté de transparence et de valorisation du travail effectué chaque année par les services municipaux qui a conduit à la présentation de ce premier rapport d'activité pour l'année 2022.

ENTENDU que ce rapport d'activité des services municipaux sera enrichi chaque année.

CONSIDERANT que ce document permet donc d'informer les membres du conseil municipal, et plus généralement l'ensemble des Castonétois, de l'activité menée par les services municipaux dans le cadre de leurs missions.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve le rapport d'activité des services municipaux de la ville d'Onet-le-Château pour l'année 2022, tel qu'annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **11 JUIL. 2023**

Et de la publication le : **12 JUIL. 2023**